



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture  
Cabinet  
Bureau de la sécurité intérieure  
Pôle prévention de la délinquance  
et de la radicalisation  
Affaire suivie par VS/NC  
04 50 33 60 13/61 10  
pref-fipd74@haute-savoie.gouv.fr

A Annecy, le

Le préfet de la Haute-Savoie

à

Liste des destinataires in fine

**Objet : Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR)  
Appel à projets 2018 – prévention de la radicalisation**

L'emploi du FIPDR au titre de l'année 2018 poursuivra la mise en œuvre des mesures retenues dans le cadre du plan d'action contre la radicalisation et le terrorisme (PART).

La vocation première du FIPDR en matière de prévention de la radicalisation est de soutenir les actions engagées par la cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF) : - consultations de professionnels de santé mentale, actions éducatives, insertion sociale et professionnelle, de soutien à la parentalité.

En vue de l'obtention d'une subvention au titre de 2018, les projets que vous porterez devront cibler en priorité les actions suivantes :

- prévention de la radicalisation relative à la prise en charge des jeunes et l'accompagnement des familles ;
- formation à destination des acteurs locaux ;
- éducation aux médias et aux réseaux sociaux ;

Les dossiers seront sélectionnés en fonction du public cible (jeunes de 12 à 19 ans), du niveau de qualification et de l'expérience des intervenants, et de la pertinence du dispositif.

L'appel à projets ainsi que les pièces nécessaires à la constitution des dossiers de demandes de subventions sont accessibles sur le site internet de la préfecture de la Haute-Savoie, à l'adresse : [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr) (rubrique FIPD).

Je vous invite donc à inscrire vos propositions d'actions dans le respect des priorités nationales établies, et à transmettre vos dossiers de demandes de subventions par voie dématérialisée à l'adresse fonctionnelle suivante : **pref-fipd74@haute-savoie.gouv.fr**.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au **vendredi 30 mars 2018**.

Le pôle prévention de la délinquance et de la radicalisation se tient à votre disposition pour répondre à toutes vos interrogations au 04.50.33.60.13 /61.10.

Pour le préfet,  
la directrice de cabinet,

Aurélie LEBOURGEOIS

## **Destinataires :**

- x Monsieur le président du conseil départemental ;
- x Mesdames et messieurs les maires des communes classées en ZSP ;
- x Mesdames et messieurs les maires des communes concernées par la politique de la ville ;
- x Mesdames et messieurs les maires des autres communes ;
- x Mesdames et messieurs les présidents des EPCI disposant de compétences en matière de prévention de la délinquance et de la radicalisation ;
- x Monsieur le président du CISPDP d'Annemasse - Les Voirons agglomération ;
- x Monsieur le président du CISPDP du bassin de Thonon-les-Bains ;
- x Monsieur le président du CLSPDP d'Annecy ;
- x Monsieur le président du CLSPDP Rumilly ;
- x Monsieur le président du CLSPDP de Marnaz ;
- x Monsieur le président du CLSPDP de Passy ;
- x Monsieur le président du CLSPDP de Sallanches ;
- x Monsieur le président du CLSPDP de Scionzier ;
- x Monsieur le président du CLSPDP de Cluses ;
- x Monsieur le président du CLSPDP de la Roche-sur-Foron ;
- x Monsieur le président du CLSPDP de Saint-Julien-en-Genevois ;
- x Monsieur le président du CLSPDP de Chamonix-Mont-Blanc ;
- x Monsieur le président du CISPDP de la communauté de communes « Faucigny Glières » ;
- x Mesdames et Messieurs les présidents des associations ayant bénéficié d'une subvention FIPD en 2017 ;
- x Mesdames et messieurs les bailleurs sociaux ;
- x Monsieur le secrétaire général de la préfecture ;
- x Madame la sous-préfète de l'arrondissement de Thonon-les-Bains
- x Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville,
- x Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois,
- x Monsieur le colonel, commandant le groupement de gendarmerie départementale de Haute-Savoie ;
- x Monsieur le directeur départemental de la sécurité publique ;
- x Monsieur le directeur académique des services de l'éducation nationale ;
- x Monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale ;
- x Madame la chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité sous couvert de monsieur le directeur départemental de la cohésion sociale ;
- x Madame la déléguée du préfet à la politique de la ville ;
- x Monsieur le directeur territorial de la protection judiciaire de jeunesse des Savoie ;
- x Monsieur le directeur départemental du service pénitentiaire d'insertion et de probation de la Haute-Savoie ;
- x Monsieur le directeur de la maison d'arrêt de Bonneville.

### **Pour information**

- x Madame la procureure de la République près le TGI d'Annecy ;
- x Monsieur le procureur de la République près le TGI de Bonneville ;
- x Monsieur le procureur de la République près le TGI de Thonon-les-Bains.